



Wallonie

Beyne-Heusay

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est Madame Inga TAMOEVA demeurant Rue Branche Planchard, 51 à 4430 ANS.

Le terrain concerné est situé Rue Belle Epine à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°679 G.

Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation et présente les caractéristiques suivantes :

- volume principal (16,63m X 8,80m), toiture plate, parement en briques, de ton brun-rouge, rez +1,
- volume annexe (11,495 m X 3,60m), toiture plate, parement en briques de ton brun-rouge, rez +1.

Une annonce est organisée car le projet s'écarte du schéma d'orientation local et du permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

**Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be), dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 au 26 mars 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be)

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

